

Méthaniseur près de Nantes. Le projet va encore prendre plusieurs mois de retard

L'association des riverains de Haute-Indre (Adrhi), opposée au projet de méthaniseur à Saint-Herblain, a lancé deux nouvelles procédures : un recours contre l'autorisation environnementale et un appel du rejet de leur recours contre le permis de construire. L'assemblée générale du collectif a lieu ce jeudi 18 janvier.



L'association des riverains d'Indre organise son assemblée générale, ce jeudi soir 18 janvier.

|ARCHIVE OUEST-FRANCE

Stéphanie LAMBERT. Publié le 16/01/2024 à 18h03

La perspective de voir [le méthaniseur sortir de terre à Saint-Herblain](#) en 2024 s'éloigne encore un peu plus. Ce mois-ci, l'association des riverains de Haute-Indre (Adrhi) a lancé deux nouvelles actions contre l'unité de fabrication de gaz issu de la fermentation de lisiers, de végétaux et d'autres déchets agricoles ou alimentaires.

Le 12 janvier, leur avocat, Philippe Fotso, a fait appel du rejet par le tribunal administratif de Nantes de leur recours contre le permis de construire.

Quelques jours avant, le 4 janvier, ils déposaient un nouveau recours. Cette fois, contre [l'autorisation environnementale délivrée par la préfecture](#).

« Il s'est enfin positionné ! »

« On se bat, on est toujours là », martèle Linaïck Huchet, porte-parole du collectif composé essentiellement de riverains. Qui sait désormais pouvoir compter sur le maire divers gauche écologiste d'Indre, Anthony Berthelot. « Il s'est enfin positionné ! »

[Ce dernier a écrit, il y a quelques jours, au préfet](#). Trafic de camions, digestat, pollution de la Loire, risque « inondations », transparence du dialogue avec les représentants de l'État... Il demande à être rassuré sur tous ces sujets.

Difficile d'imaginer une mise en service fin 2024 comme l'espérait Engie Bioz. Le porteur du projet prévoit d'investir 12,7 millions d'euros et a assuré « attendre » que tous les recours juridiques soient purgés pour lancer les travaux.

En attendant, l'association des riverains organise son assemblée générale. Elle aura lieu ce jeudi 18 janvier, à 18 h, salle des 3 îles, 5, rue des Chaintres, à Indre.